



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 08/10/19

Reçu en Préfecture le : 11/10/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 7 octobre 2019
D-2019/401

Aujourd'hui 7 octobre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE,

Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h40

Excusés :

Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY

Pépinière artisanale Sainte Croix- subvention d'équilibre 2019

Madame Maribel BERNARD, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient le renforcement de son tissu d'entreprises artisanales, dont les activités sont essentielles à son économie et à l'emploi.

Au 1^{er} janvier 2019, 5 047 entreprises artisanales employant 5 182 salariés étaient en activité à Bordeaux, soit une augmentation de 42% du nombre d'artisans depuis 2012 (source Registre des métiers de la Gironde).

De nombreuses actions en faveur des artisans (animations, opérations de communication, accompagnement des créateurs d'entreprises) sont mises en œuvre, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat interdépartementale – section Gironde (CMAI33) et avec la Ronde des quartiers de Bordeaux, afin de soutenir la pérennité des activités déjà présentes et de favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projet.

Parmi les actions menées, l'animation de la pépinière artisanale Sainte-Croix (11 rue du Port) permet de favoriser l'installation de nouveaux artisans dans le cœur ancien de Bordeaux.

Gérée depuis sa création en 2006 en partenariat avec la CMAI33, la pépinière constitue un outil efficace d'accompagnement individuel des créateurs d'entreprise qui ont accès à des conseils personnalisés.

A leur entrée en pépinière, les « pépins » peuvent bénéficier de la réalisation, par l'animateur de la pépinière, de leur « dossier économique initial » qui comprend le compte de résultat prévisionnel, le calcul du seuil de rentabilité, le tableau de financement, le budget de trésorerie et le bilan de clôture.

Des ateliers de formation collectifs leur sont aussi proposés (ex : préparation et gestion d'un événement commercial, mise en œuvre de la communication numérique...).

La pépinière ouvre également ses portes à tous visiteurs un lundi par mois pour favoriser les échanges avec le quartier et travailler sa notoriété.

Une vidéo promotionnelle des « pépins » est également réalisée à leur entrée pour favoriser leur communication et leur visibilité.

En 2018, quatre entreprises sont arrivées au terme de leur bail (23 mois maximum) et leur remplacement a été assuré dans de bonnes conditions.

Les sorties en 2018:

- Pascale Le Lann, modiste
- Oz Intérieur, architectes d'intérieur
- Marie Shindo, couture
- Nod System, installation et maintenance informatique

Toutes ces entreprises ont poursuivi leur activité à leur sortie de la pépinière, et dans la majorité des cas à Bordeaux.

Les entrées en 2018 :

- Les ateliers d'Yves, menuiserie
- OLILILI, décoration d'intérieur
- Doigt de fil : couture
- Cherietta.O, maroquinerie
- Elise Lopez, restauration de bois dorés
- Laura Cambon, artisan verrier
- Pierre Nord et Caractère Bois, menuisiers

D'un point de vue financier, le total des charges d'exploitation pour 2018 s'élève à 45 796,9 € (44 675,4 € en 2017 et 42 348,88 € en 2016) (cf. budget réalisé 2018 ci-annexé).

L'augmentation des dépenses 2018 s'explique essentiellement par le développement des supports de communication (réalisation de vidéos sur les pépins notamment), par l'augmentation du coût énergétique et par l'entretien de la chaudière.

En termes de recettes, les loyers versés par les entreprises s'élèvent à 18 368,17 €, en légère diminution par rapport à l'année 2017 (21 782,22 €) du fait de la rotation des entreprises en cours d'année.

Pour équilibrer le budget 2018 de la pépinière, et conformément aux conventions de gestion successives signées entre la Ville de Bordeaux et la CMAI33, le déficit d'exploitation de la pépinière, qui s'élève à 27 428,74 € sera pris en charge par les deux institutions, à parts égales (soit 13 714,37 € chacune).

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à verser une subvention de 13 714,37 € à la Chambre des métiers et de l'artisanat interdépartementale – section Gironde, qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 94 – nature 6574.
- à signer les documents correspondants.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 octobre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Maribel BERNARD

BUDGET REALISE 2018

CHARGES

Postes de dépenses	2017	2018	ECART	Observations
Eau - Energie (Electricité et gaz)	5230,31	6178,81	18%	La réalisation des travaux d'isolation en 2018 devrait faire baisser ce poste de dépenses en 2019
Entretien - Maintenance- Surveillance	5 969,51	7 434,66	25%	Des frais de maintenance en augmentation en raison de travaux de réparation sur la chaudière
Assurances	677,37	677,37	0%	
Télécommunications	3749,77	3749,77	0%	Abonnements et Consommation pour une ligne internet, une ligne téléphonique : a doublé par rapport à l'année passée du fait du nouvel abonnement internet SDL Pro
Travaux isolation	6306			
Taxe sur les ordures ménagères	846,00	846,00	0%	
Communication	675	4530	571%	Budget en forte hausse en raison de la réalisation des vidéo pour les nouveaux pépins
Provisions sur loyer	1134,33	1309,8	15%	
Charges de personnel	20 087,10	21 070,50	5%	Salaires et charges sur salaires des animateurs sur la base du réalisé (+ chargée de communication + conseillère en numérique + conseillère en développement commercial)
Total des Charges	44675,4	45796,9	3%	

PRODUITS

Postes de Recettes			Montant	Observations
Loyers - Forfait charges communes	21 782,22	18 368,17	-15,67%	Calculés sur la base des factures émises : - loyers en fonction de la date d'entrée des résidents actuels et des réévaluations effectuées - services refacturés sur la base du forfait charges communes
Ville de Bordeaux	11446,59	13714,37	19,81%	Prise en charge du déficit à parts égales
Chambre de Métiers	11446,59	13714,37	19,81%	
Total des Produits	44675,4	45796,9		